



Reliquaire de Clément I^{er}
Église Saint-Remi de Sillery
Photo Daniel Cacheux



Martyre de saint Clément. *Bernardino Fungai.*

*Recherches et texte par
Bernard Langlais*

Selon la tradition,
Clément I^{er} fut le
quatrième évêque de
Rome et le troisième
successeur de saint
Pierre vers la fin du I^{er}
siècle. Il est l'auteur
d'une lettre adressée par
l'Église chrétienne de
Rome à celle de

Corinthe, premier écrit où l'Église de Rome intervenait dans une autre Église. Il y était recommandé que l'Église de Corinthe, tout comme celle de Rome, vive dans la charité. Toujours selon la tradition, il fut déporté de Rome en Crimée où il mourut en martyr, jeté dans la mer Noire une ancre autour du cou. La légende nous dit que la mer se retira de quelques lieues et que le corps du martyr parut à découvert dans une chapelle de marbre construite par les anges. Ses reliques auraient été ramenées de Crimée à Rome par Cyrille et Méthode au IX^e siècle. Saint Irénée, évêque de Lyon au II^e siècle, atteste que Clément « avait vu les Apôtres, les avait rencontrés et avait encore dans les oreilles leur prédication et devant les yeux leur tradition. »

La relique est exposée dans l'église de Sillery depuis quatre siècles. Le reliquaire en bois doré, pourvu de colonnes torsées qui lui confèrent un aspect baroque, daterait du XVII^e siècle. La signature « *perotein f. 1695* » inscrite en-dessous, serait celle de l'ébéniste ayant réalisé le reliquaire. Le haut du couvercle semble avoir comporté une croix à l'origine. Des traces de cachets de cire sont visibles sur la dorure des grands côtés. Ces cachets devaient sceller l'extrémité de rubans, placés sur chaque côté, leur autre extrémité étant scellée sur le couvercle pour en empêcher l'ouverture et interdire l'accès à la relique. Les fleurs de lys sculptées sur le pourtour des vitres du couvercle ont été poncées. Sans doute une tentative de les effacer pour sauver le reliquaire au temps de la Révolution. La relique repose sur un velours rouge.

Jusque dans le courant du XIX^e siècle, la relique était chaque année, le lendemain de la Pentecôte, portée en procession jusqu'à la Pompelle, lieu des martyres de saint Apollinaire et saint Timothée. Elle y rejoignait la grande procession venant de Reims.

Le plus ancien document qui témoigne de sa présence en l'église de Sillery est un procès-verbal du doyenné de Vesle daté de 1711. Il y est écrit : « Il y a une relique de saint Clément apportée de Rome par M. de Puisieux¹ ». Monsieur de Puisieux (1583-1640), était le fils du chancelier Nicolas Brûlart. Il eut la charge de Secrétaire d'État aux Affaires étrangères sous Louis XIII, de 1617 à 1624. Ses relations avec le Saint-Siège l'amènèrent à se rendre à Rome. La relique lui fut vraisemblablement remise comme présent d'ambassade. Il fut aidé dans sa charge par son oncle, le commandeur Noël Brûlart de Sillery (1577-1640),² chevalier de Malte et ambassadeur à Rome de 1622 à 1624. Le personnage le plus éminent de la famille, Nicolas Brûlart, chancelier et garde des Sceaux, père de Monsieur de Puisieux et frère de Noël Brûlart, fut lui-même envoyé en 1599 comme ambassadeur extraordinaire à Rome pour négocier l'annulation du mariage du roi Henri IV d'avec Marguerite de Valois. Les trois membres de cette famille eurent de multiples occasions de se rendre à Rome.

Il y eut un autre témoignage sur cette relique. Celui de l'abbé Piéron, curé de Sillery du 17 avril 1788 jusqu'à la Révolution puis, de retour d'exil, de 1802 à 1822. Ce témoignage écrit a été retrouvé dans le reliquaire lors de sa restauration commandée vers 1889 par l'abbé Péchenart. L'abbé l'a intégralement retranscrit dans son livre *Sillery et ses seigneurs*, page 28. Le témoignage écrit de l'abbé Piéron a aujourd'hui disparu, sans doute au cours de la Première Guerre mondiale. En voici le texte :

« Je, François Piéron, ancien curé de Sillery, et actuellement curé de Renwez, diocèse de Reims, soussigné, atteste avec vérité, que lors de ma possession qui eut lieu le 17 avril 1788, il y avait dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église dudit lieu, une châsse qui renfermait un ossement qui était fracturé en un endroit, que cet ossement était une relique de saint Clément, Pape et martyr, suivant le procès-verbal d'authenticité qui se trouvait dans ladite châsse, signé R., évêque de Lydon. Je ne puis dire en quelle année. Cette châsse a toujours été exposée à la vénération des fidèles deux fois par an ; savoir le dernier dimanche d'après la Pentecôte, où on célébrait la fête de ce martyr, et le lendemain de la Pentecôte, où on la portait bien religieusement à la procession de la Pompelle. Lors de mon retour d'exil qui a eu lieu le 13 novembre 1802, je retrouvai dans ladite châsse le même ossement dans le même état que je l'avais laissé en partant avec la même fracture, mais plus de certificat d'authenticité, lequel avait été soulevé pendant la révolution.

J'ai cru pouvoir rendre à cette relique les mêmes honneurs qu'on n'a jamais discontinué de lui rendre, depuis qu'on a eu le bonheur de la posséder. Je sais par tradition que cette relique était un présent qui a été fait par un souverain Pontife, à un des seigneurs de Sillery, dont il a enrichi l'église dudit lieu.

En foi de tout ce qui est contenu dans la présente attestation, j'ai signé.

Renwez, 18 mai 1825.

PIERON, Curé de Renwez. »

¹ *Sillery et ses seigneurs*, abbé Jean-Léonce Péchenart, page 28.

² le commandeur Noël Brûlart de Sillery est à l'origine du nom donné à la ville de Sillery au Québec.

L'abbé Piéron a écrit ce témoignage de mémoire, le 18 mai 1825 selon la date portée sur le document, soit un quart de siècle après les événements rapportés. Il confirme ce qui était déjà mentionné dans le procès-verbal du doyenné de Vesle de 1711, à savoir que la relique fut apportée de Rome par un Brûlart. Il nous rapporte que l'acte d'authenticité qu'il trouva dans le reliquaire en 1788, au moment de sa prise de fonction était signé « R., évêque de Lydon ». C'est tout au moins ce qu'a lu à son tour l'abbé Péchenart, sur le témoignage manuscrit de l'abbé Piéron.

Après recherches, il semble pourtant que l'évêché de Lydon n'ait jamais existé. Une première hypothèse nous mène vers Henri Hachette des Portes, né le 26 janvier 1709 à Reims, mort à Bologne en 1798. Il fut consacré évêque auxiliaire de Reims le 31 août 1755 avec le titre d'évêque *in partibus*¹ de Cydon, lieu situé en Crête (Cydonia Agia Canea). Il pourrait être l'auteur du certificat, les majuscules C et L manuscrites sont assez semblables et « Cydon » a pu être lu « Lydon » par l'abbé Piéron. Une seconde hypothèse nous conduit vers les Brûlart. Nous savons qu'ils côtoyaient Richelieu à la cour du Louvre alors qu'il était encore évêque de Luçon. Ce qui conduit à l'hypothèse d'un acte d'authenticité rédigé et signé de la main même de Richelieu ou de celle de son secrétaire. « R., évêque de Lydon » serait en réalité « Armand ou Richelieu, évêque de Luçon. »

L'abbé Piéron, lorsqu'il a déchiffré la signature en 1788, a pu interpréter Luçon en Lydon. La cédille du c a été lue comme étant sous le u, formant ainsi un y ; le c manuscrit a été interprété comme étant un d.

Richelieu était à l'époque l'obligé de Monsieur de Puisieux. En témoigne une de ses lettres adressée à ce dernier, datée du 6 août 1622, conservée à la bibliothèque de l'Institut de France. Dans cette lettre, Richelieu remercie M. de Puisieux des bons offices qu'il lui rend au sujet de sa promotion au cardinalat. Il fut nommé cardinal le 5 septembre 1622.

La relique de Clément I^{er} fut sans doute amenée de Rome à Paris humblement enveloppée dans un morceau d'étoffe. Le voyage commença en bateau, depuis les côtes italiennes vers un port de la Méditerranée sur les rivages de France. Elle voyagea dans les fontes du cheval de Monsieur de Puisieux lorsqu'il traversa, accompagné de ses gentilshommes, le royaume de France. Elle resta quelque temps au Louvre, où elle fut l'objet de la curiosité et de la dévotion de la cour. Selon la seconde hypothèse, Richelieu, encore évêque de Luçon, aurait rédigé l'acte d'authenticité. C'était une relique très sainte, celle d'un successeur de saint Pierre, offerte par un Pape. Il fallait bien la caution d'un futur cardinal pour en certifier l'origine. Monsieur de Puisieux en fit présent à l'église de Sillery située dans la seigneurie de son père Nicolas Brûlart.

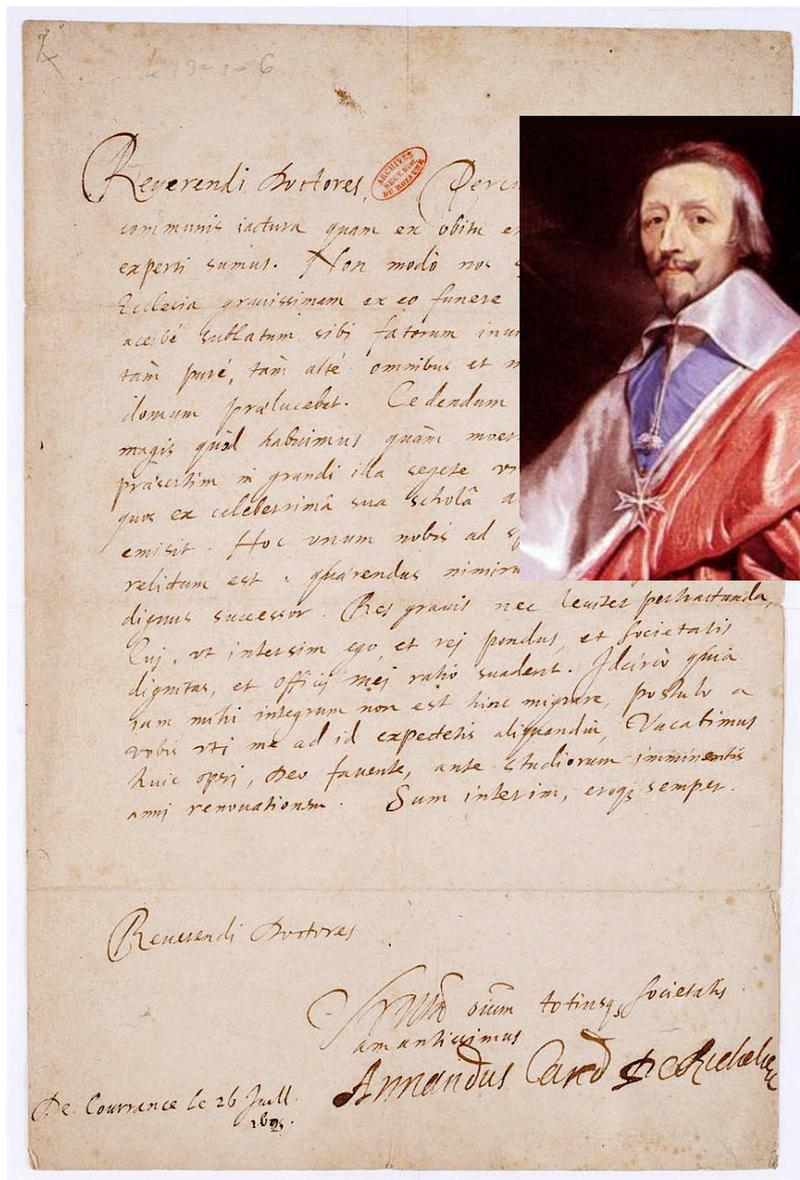
¹*In partibus infidelium* est une locution latine signifiant « dans les contrées des infidèles ». Elle est souvent abrégée en *in partibus*. L'expression indiquait que le diocèse ou siège épiscopal, se trouvait dans des régions où le christianisme avait disparu par suite de l'expansion musulmane. Sans être officiellement supprimé, le diocèse n'existait plus comme communauté chrétienne locale. Ce titre était accordé à certains prélats qui, sans avoir de juridiction territoriale sur des diocèses avec une communauté chrétienne, occupaient des fonctions dans le gouvernement de leur Église, pour lesquelles ils étaient consacrés évêques. Extrait de Wikipédia.

Nota : les deux orthographes : Monsieur de Puisieux ou de Puisieulx, désignent la même personne : Pierre IV Brûlart, fils du chancelier Nicolas Brûlart. Elles ont été reprises telles que trouvées dans les documents d'archives.

Expertise : M. Claude Poinset a participé à l'expertise du reliquaire.

Bibliographie :

Sillery et ses seigneurs, réédité par Le Livre d'histoire-Lorisse, Paris 2003, Collection dirigée par M.-G. Micberth, Monographie des villes et villages de France.



Spécimen de signature d'Armand Cardinal de Richelieu
 (Armandus Card de Richelieu),
 et portrait du cardinal.

Article rédigé par
 M. Bernard Langlais
ablanglais@orange.fr
 2 janvier 2025